

M.

né(e) le

à

demeurant.....

DECLARATION D'ACCEPTATION

(art. 233 du Code Civil : art. 1123 al. 3 et 4 du NCPC)

Je déclare accepter le principe de la rupture du mariage, sans considération des faits à l'origine de celui-ci.

Je reconnais avoir pris connaissance de l'article 233 al. 2 du Code Civil qui dispose que "*cette acceptation n'est pas susceptible de rétractation, même par la voie de l'appel*".

date et signature